# info web

Nº 21 - Août 2006



## TRAVAILLEUR SOCIAL, UN MÉTIER Qui se conjugue au féminin

En Franche-Comté, les métiers du travail social et de l'animation socioculturelle représentent 1,2% de l'emploi en 1999. De 1990 à 1999, leur effectifs se sont accrus de 43%. Ces métiers sont le plus souvent occupés par des femmes. Les travailleurs sociaux sont plus diplômés et occupent plus souvent un métier stable que les animateurs socioculturels.

au féminin

Les métiers de service à la personne à dominante sociale sont en forte progression depuis plusieurs années.

Ainsi, en 1999, ces métiers représentent 1,2% de l'emploi total contre 0,9% en 1990. Des proportions similaires sont observées en France métropolitaine.

En 1999, en Franche-Comté, 5 600 emplois appartiennent aux métiers de

l'action sociale (assistantes sociales, éducateurs spécialisés et conseillers familiaux) et au métier d'animateur so-

cioculturel et de loisirs. Le nombre d'emplois pro-

gresse de 43% sur la période 1990-1999.

En neuf ans, 1 700 emplois ont été crées dans ce domaine, principalement dans les métiers d'éducateur spécialisé (500 emplois, +82%) et d'animateur socioculturel (800 emplois, +113%). Ces deux métiers sont les plus importants en termes d'effectifs

et sont souvent Des professions en relation avec des usagers jeu-

nes (rôle éducatif et d'accompagnement).

Dans les métiers de l'action sociale, l'emploi est à forte dominante féminine, puisque plus de 60% des effectifs sont des femmes dans ces 4 métiers, contre 43% dans l'ensemble de l'emploi franc-

comtois. Les métiers d'assistantes sociales et de conseillers familiaux sont fortement féminisés avec respectivement 92% et 84% de femmes parmi les effectifs en 1999. Cependant,

ces métiers s'ouvrent de plus en plus aux hommes, puisque la part des hommes augmente parmi les assistantes sociales de 5,5 points de 1990 à 1999.

#### 92% des assistantes sociales sont des femmes Répartition par sexe et temps de travail

	Sex	ке	Temps de travail		
	Hommes (en %)	Femmes (en %)	Temps complet (en %)	Temps partiel (en %)	
Assistantes sociales Éducateurs spécialisés Conseillers familiaux <b>Total des métiers de l'action sociale</b> Animateurs socioculturels et de loisirs Total de l'emploi régional	8,0 40,0 15,8 <b>31,0</b> 37,8 56,6	92,0 60,0 84,2 <b>69,0</b> 62,2 43,4	55,4 75,5 63,4 <b>70,1</b> 55,6 82,2	44,6 24,5 36,6 <b>29,9</b> 44,4 17,8	

Source : INSEE - Recensement de la population 1999

Chez les animateurs socioculturels et les éducateurs spécialisés, les hommes sont plus présents, mais ils restent minoritaires dans la

profession. Ils Le travail social représentent un corps respectivement de métier stable 38% et 40% des et hautement effectifs. Leur diplômé part est en di-

minution d'environ 5 points depuis 1990.

Les trois métiers du travail social (assistantes sociales, éducateurs spécialisés, conseillers familiaux) sont assez semblables au niveau de la structure des effectifs. La structure par âge de ces métiers correspond à la structure par âge de l'ensemble des actifs de la ré-

gion. La moitié des effectifs a moins de 40 ans. Le niveau d'études est assez élevé. Les trois quarts des salariés ont fait des études

> supérieures, dont 92% des assistantes sociales et 81% des conseillers familiaux (un

concours de niveau bac+3 est requis dans la majorité des cas pour accéder à ces métiers). 30% des effectifs sont à temps partiel, cette part est supérieure au niveau national (26%) et est en hausse de 9 points depuis 1990. Le développement du temps partiel est plus fort pour les assistantes sociales, 44,5% des effectifs étant à temps partiel en 1999 contre 31% en 1990. En revanche, un conseiller familial sur deux était à temps partiel en 1990, ils ne sont plus qu'un tiers en 1999.

86% des métiers de l'action sociale sont des emplois stables: 61% de contrats ou d'emplois à durée indéterminée et 25% de titulai-

Des animateurs

socioculturels

jeunes et moins

diplômés

res de la fonction publique. 2,5% sont des contrats aidés (emplois-jeunes, CES...) et

près de 10% des CDD ou des missions d'intérim. Les assistantes sociales sont majoritairement (58%) titulaires de la fonction publique.

Les animateurs sociocultudes supérieures. Les fem-

mes sont largement majoritaires dans la et de loisirs plus profession (62% des effectifs).

> Dans ce métier, le temps partiel est fortement développé (44% des emplois). La profession d'animateur socioculturel

rels et de loisirs se distinquent des trois autres métiers. En effet, 43% des effectifs ont moins de 30 ans (70% ont moins de 40 ans). Contrairement aux métiers du social, le diplôme n'est pas un sésame obligatoire pour être animateur, seuls 34% ont un diplôme d'étu-

### info web

Nº 21 - Août 2006

www.insee.fr insee-contact@insee.fr 0 825 889 452 (0,15€/mn)

#### Des métiers spécifiques

Cette étude s'attache à décrire une population de travailleurs autour de professions spécifiques à vocation sociale.

D'une part, on distingue le cœur du métier du travail social : il s'agit des métiers d'assistantes sociales, de conseillers familiaux et d'éducateurs spécialisés. Pour ces derniers, ils sont employés, au sein de structures diverses, dans des professions telles que directeurs de centre socioculturels et de loisirs, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, éducateurs techniques spécialisés, moniteurs d'ateliers, éducateurs de jeunes enfants, cadres de l'intervention socio-éducative.

D'autre part, l'analyse porte sur un métier en forte croissance, celui des animateurs socioculturels et de loisirs. Ce métier recouvre notamment les animateurs culturels, les animateurs socio-éducatifs. Ils sont à mi-chemin entre le travail social et l'économie des loisirs. La diversité des secteurs dans lesquels ces professions peuvent être exercées rend ces animateurs difficiles à dénombrer.

Le travail social et l'animation socioculturelle font partie de ces métiers spécifiques pour lesquels les nomenclatures peinent à donner des informations. L'INSEE a développé une méthodologie tenant compte de la profession et du secteur des individus afin de cerner au mieux ces activités en développement. Un recours plus fort à l'emploi aidé parmi les animateurs socioculturels

Part des emplois sociaux par type de contrat en Franche-Comté

	, ,	Stagiaire rémunéré (SIFE) et apprenti sous contrat en %	Contrat court,		Contrat ou emploi à durée indéterminée en %	Total en %
Assistantes sociales	1,0	1,5	7,3	57,8	32,4	100,0
Éducateurs spécialisés	2,5	1,6	10,8	14,7	70,5	100,0
Conseillers familiaux	6,8	1,7	8,2	19,9	63,4	100,0
Total des métiers de l'action sociale	2,5	1,6	9,8	24,7	61,5	100,0
Animateurs socioculturels et de loisirs	20,7	2,6	24,2	6,9	45,6	100,0
Total de l'emploi régional	2,1	2,4	10,4	18,7	66,3	100,0

Source : INSEE - recensement de la population 1999

et de loisirs est également la plus précaire avec 45% des emplois aui sont aidés ou en CDD. Le recours à des stagiaires est également plus fort que dans les métiers du social (2,4% contre 1,6%). Près de 38% des emplois des services à dominante sociale proviennent des collectivités territoriales, alors que ces dernières ne comptent que 13% des emplois. Plus précisément, une assistante sociale a 75% de chance de travailler dans le secteur public (salarié de l'État et des collectivités territoriales), alors que 56% des animateurs socioculturels et de loisirs travaillent dans le privé. Le privé représente ainsi 47,3% des emplois dans le domaine du social et de l'animation socioculturelle, contre 71% de l'emploi régional.

Cathy LEONI Éric DEROO INSEE Franche-Comté « le Major » 83, rue de Dole - BP 1997 25020 BESANÇON Cedex

Tél: 03 81 41 61 61 Fax: 03 81 41 61 99 Directeur de la publication: Didier Blaizeau

Rédacteur en chef : Patrice Perron

Mise en page : Maurice Boguet, Yves Naulin

© INSEE 2006 - dépôt légal : août 2006

